

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée extraordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue par conférence téléphonique le **vendredi 12 août deux mille onze à 8 h 30.**

**SONT PRÉSENTS :**

M. Michel Patry, Président  
M. Jean-Pierre Bazinet, Vice-président  
M. Michel Turner, Administrateur  
M. Serge Côté, Administrateur  
M. Jean-Luc Daigle, Administrateur  
M. Mario Fortier, Administrateur  
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.  
M. Jean-François Carrier, Directeur général

**SONT ABSENTS :**

Mme Janet Jones, Administratrice  
Mme Marjorie Guay, Représentante des usager du T.C.  
M. Mario Sirois, Adjoint au directeur général

**- ORDRE DU JOUR -**

1. Transactions sur les contrats «SWAP» portant sur la couverture du risque pour le carburant diesel
2. Location d'un bâtiment pour le remisage d'une partie de la flotte d'autobus de la St Lévis pour une période de six (6) mois
3. Levée de l'assemblée

- 
1. **Transactions sur les contrats «SWAP» portant sur la couverture du risque pour le carburant diesel**

**- RÉSOLUTION 2011 -118-**

**CONSIDÉRANT :** qu'en vertu de la résolution no 2010-154 adoptée le 18 novembre 2010, le conseil d'administration de la

Société de transport de Lévis approuvait la Convention-cadre pour divers achats regroupés pour l'année 2011;

**CONSIDÉRANT :** qu'en vertu de cette convention, la Société de transport de Montréal (STM) a procédé au cours de l'année 2010, à un appel d'offres regroupé pour l'achat de carburant diesel pour les sociétés participantes soit les Sociétés de transport de Montréal, de Longueuil, de Laval, de l'Outaouais, de Québec, du Saguenay, de Sherbrooke et de Lévis ;

**CONSIDÉRANT :** que le prix du baril de pétrole brut est négocié sur le marché mondial et qu'il fluctuera énormément, il est recommandé par la Direction générale que la Société de transport de Lévis se protège contre l'incertitude du marché en transigeant des produits financiers de type «SWAP» qui atténuent ces variations de prix pendant une période qu'elle détermine ;

**CONSIDÉRANT :** que ces transactions financières de type «SWAP» sont basées sur la matière première la plus comparable au marché du diesel, soit l'huile à chauffage ;

**CONSIDÉRANT :** que le marché de référence se transige à New-York, la St Lévis négociera sa ou ses transaction (s) en devises canadiennes et transigera par le fait même sa monnaie pour la période visée ;

**CONSIDÉRANT :** la recommandation de la Direction générale.

Il est proposé par Monsieur Jean-Luc Daigle  
appuyé par Monsieur Serge Côté

et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil autorise la Direction générale à procéder à l'établissement de stratégie de couverture de risque pour l'approvisionnement en carburant «huile à chauffage/heating oil» de la

Société de transport de Lévis à l'aide de convention d'échange de prix «SWAP» pour une quantité n'excédant pas la consommation annuelle prévue de carburant pour la flotte d'autobus pour compléter l'exercice financier 2011, à savoir approximativement 635 000 litres et pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012, à savoir approximativement 1 800 000 litres;

**QUE** ce Conseil autorise la Direction générale à aller en appel d'offres auprès d'institutions financières pour la fourniture de produit financier de type «SWAP» ;

**QUE** ce Conseil autorise la Direction générale à conclure avec l'institution financière ayant présentée la proposition la plus avantageuse, une ou plusieurs transactions en regard de ces stratégies de couverture et pour se faire, autorise le directeur général et le secrétaire de la Société à signer le contrat de l'ISDA «International Swaps and Derivatives Association» ;

**QUE** ce Conseil autorise le directeur général et le secrétaire de la Société de transport de Lévis à conclure et signer si requis, pour et au nom de la Société de transport de Lévis l'ensemble des conventions et autres documents afférents;

**QUE** cette résolution abroge la 2011-015.

**Adoptée. –**

## **2.- Location d'un bâtiment pour le remisage d'une partie de la flotte d'autobus de la St Lévis pour une période de six (6) mois**

### **RÉSOLUTION 2011-119-**

**CONSIDÉRANT :** la Résolution No 2011-070 autorisant la Direction générale à procéder à un Appel d'offres sur invitation pour la location d'un bâtiment pour le remisage de certains de ses autobus et des services administratifs pour une période de six (6) mois;

**CONSIDÉRANT :** que pour le remisage des autobus, un appel d'offres a été publié dans l'hebdomadaire « Le Peuple tribune » la semaine du 25 juillet 2011 et que suivant celui-ci, une seule firme a déposé une soumission jugée conforme;

**CONSIDÉRANT :** que les coûts de location sont liés au projet d'agrandissement du centre d'opération et par conséquent, sont admissibles à une aide financière à hauteur de 75% dans le cadre du programme d'aide gouvernemental au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ;

**CONSIDÉRANT :** la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet  
appuyé par Monsieur Michel Turner  
et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil autorise la Direction générale à signer le bail de location avec la firme Gestion Fortier inc. pour une période de six (6) mois au prix mensuel de 11 600\$ (taxes en sus) incluant tous les frais et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011 selon les conditions stipulées au devis et au contrat.

**Adoptée.-**

### **3.- Levée de l'assemblée**

#### **- RÉOLUTION 2011-120-**

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier  
appuyé par Madame Nathalie Plante  
et résolu unanimement

**QUE** l'assemblée soit levée

---

**Le Président, Michel Patry**

---

**Le secrétaire, Mario Sirois**